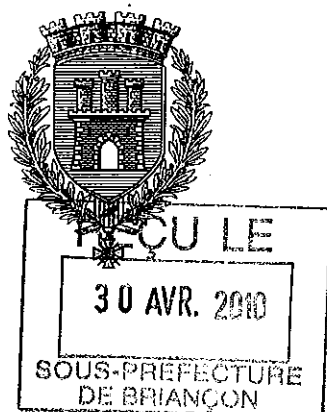


**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



CONVOCACTION	
Date	19/04/2010
Affichage	20/04/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

THEME : DEVEL. LOCAL 1

**OBJET : CONTRAT DE
REDYNAMISATION DES SITES DE
DEFENSE – AVENANT N° 1**

Le **jeudi 29 avril 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

AIGUIER Yvon pouvoir à PETELET Renée
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

Absents-Excusés : AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : Gérard FROMM

Par délibération en date du 15 juin 2009, le conseil municipal a entériné le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense, et en a autorisé la signature.

Ce contrat s'articulait autour des quatre axes suivants :

1-Actions de développement économique

Dans ce cadre, étaient prévues les actions suivantes :

- Création de deux pépinières d'entreprises situées dans les casernes ;
- Raccordement de ces bâtiments d'activités artisanales et industrielles au réseau très haut débit que la communauté de communes entend réaliser ;
- Etude pour la réalisation d'un centre de formation aux métiers du bâtiment et de la montagne.

2-Actions de renforcement et de diversification touristique

Dans ce cadre, étaient prévues les actions suivantes :

- Aménagement de places de stationnement au pied du téléphérique du Prorel ;
- Recrutement d'un chargé de mission UNESCO pour la mise en valeur touristique du patrimoine ;
- Reproduction par la commune d'une maquette de la cité Vauban (plan relief) et présentation en 3 dimensions des ouvrages classés au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Création d'un musée du 15-9 au sein du quartier Berwick ;
- Etudes en vue de la réalisation d'un centre des congrès sur le site du fort des Têtes.

3-Développement de la capacité de logement

Dans ce cadre, étaient prévues les actions suivantes :

- Viabilisation du terrain du Lautaret pour la construction de 20 à 30 logements destinés à l'accession à la propriété ;
- Réalisation de 40 logements sociaux locatifs.

4-Mesures d'accompagnement

Dans ce cadre, étaient prévues les actions suivantes :

- Dépollution du Fort des Têtes ;
- Aménagement des accès dans le quartier Berwick.

Le montant total de ce contrat s'élevait à 11 128 417 euros HT, financés à hauteur de 1 160 165 € par l'Union Européenne, 2 900 720 € par l'Etat, 1 846 423 € par le Conseil Régional, 1 751 748 € par le Conseil Général et 3 469 361 par le maître d'ouvrage.

Il est apparu souhaitable, compte tenu de la réorientation des priorités de la collectivité, liées aux contraintes financières de la commune qui conduisent à se fixer sur les dossiers les plus urgents et générateurs de développement, et après concertation avec les partenaires financiers de solliciter un avenant au contrat permettant d'orienter différemment certaines actions prévues au départ.

Ainsi, une meilleure approche financière des coûts d'aménagement de places de stationnement au pied du téléphérique du Prorel, l'abandon des phases 2, 3 et 4 de la reproduction du plan relief, ainsi que l'abandon des études de programmation et d'avant projet sommaire du centre des congrès permettent d'orienter les crédits ainsi récupérés, soit la somme totale de 1 350 490 €, selon les trois grands types d'orientation suivantes :

La 1^{ère} vise à « préciser » par une étude relative à la mise en valeur du patrimoine et au développement des services afin de fixer les populations et les activités dans le cadre d'une stratégie de développement local. Cette étude concernerait une partie significative de la ville et prendrait en compte le plan de gestion issu du classement au patrimoine mondial de l'Unesco, la charte relative au label « Ville d'art et d'histoire » ainsi que la liaison entre la cité Vauban et la ville basse. Elle proposerait également un parti d'aménagements sur un secteur allant de la Grande Boucle à la gare,

incluant les quartiers Colaud et Berwick, La Schappe, la ZAC Durance et le départ de la zone d'activités sud. Plus spécifiquement, sur Colaud et Berwick, l'étude devrait être à même de proposer des options d'aménagement incluant des logements, des activités économiques, donc, à terme, des ressources (DGF, impôts, etc.) pérennes pour la collectivité, et, par là même, des possibilités ultérieures de développement, tout en diversifiant l'offre de logement. Le coût estimatif est de 300 000 € HT. Le financement de cette étude serait assuré à concurrence de 150 000 € par le FEDER, 90 000 € par le FNADT et de 60 000 € par le maître d'ouvrage.

La 2^{ème} permettrait d'offrir un meilleur accueil touristique en améliorant l'offre actuelle de stationnement, par un aménagement de divers secteurs, obligeant ainsi les automobilistes à une rotation plus importante dans l'occupation des places, d'une part, et, d'autre part, en offrant plus de sécurité et de facilités dans des parcs en ouvrage, de manière à limiter, autant que possible, les circulations et stationnement dans la cité historique, tout en incitant à l'usage des transports collectifs. Le coût estimatif de ces divers aménagements est de 640 000 € HT. Le financement de ces aménagements serait assuré à concurrence de 325 250 € par le FNADT, 107 000 € par le Conseil Régional, 80 000 € par le Conseil Général et 128 000 € par le maître d'ouvrage.

La 3^{ème} concerne un aménagement sur l'axe Italie-Gap, très emprunté, tant par des véhicules lourds que légers, situé en entrée d'agglomération, dans un secteur donnant directement accès à la cité Vauban et à ses fortifications, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les aménagement concerneraient la mise aux normes réglementaires actuelles du rond-point d'accès à la fois au parking du Champ de Mars et à la cité Vauban, un programme de requalification des annexes de voirie pour que les commerçants, usagers et piétons puissent se les réapproprier. Le financement de cette opération d'un coût estimatif de 410 490 € HT serait assuré à concurrence de 175 000 € par le Conseil Régional, 152 000 € par le Conseil Général (dont 82 000 € qui pourraient provenir d'un fonds de concours) et 83 490 € par le maître d'ouvrage.

Par ailleurs, il est proposé une modification du plan de financement de l'opération portée par la Communauté de Communes du Briançonnais concernant la première tranche du pôle d'innovation économique.

L'ensemble des propositions diminue de 99 000 euros la part d'autofinancement que la commune aura à mobiliser pour la réalisation du contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus, récapitulées dans le tableau joint en annexe ;
- De solliciter des partenaires co-signataires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense la signature de l'avenant intégrant les modifications détaillées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'avenant à intervenir au Contrat de Redynamisation des Sites de Défense, le ou les éventuels avenants supplémentaires audit contrat, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 30 AVR. 2010

PUBLIÉ LE 30 AVR. 2010

NOTIFIÉ LE





Tableau récapitulatif des financements du CRSD sur les communes de Briançon, Aiguilles et Névache

OPERATIONS PARTICIPANT A LA CREATION D'EMPLOIS DIRECTS

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
1	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 1	1 077 216,00 €	323 165,00 € FEDER	385 443,00 € FRED	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	218 608,00 €
2	Communauté de communes du Briançonnais	Pôle d'innovation économique Tranche 2	1 800 000,00 €	270 000,00 € FEDER	472 280,00 € FRED	377 720,00 € FNADT CPER	250 000,00 €	70 000,00 €	360 000,00 €
3	Communauté de communes du Briançonnais	Très haut débit (mobilisation de crédits privés en fonction du mode d'exploitation retenu)	840 000,00 €	336 000,00 €	0,00 €	168 000,00 € FNADT CPER	84 000,00 €	84 000,00 €	168 000,00 €
4	Commune de Briançon	ETUDE Centre européen de formation aux métiers d'art du bâtiment et du tourisme	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 € FNADT CPER	20 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €

OPERATIONS PARTICIPANT AU RENFORCEMENT ET A LA
DIVERSIFICATION DEES ACTIVITES TOURISTIQUES

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
5a	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – chargé de mission sur 3 ans	162 000,00 €	81 000,00 € FEDER POIA	0,00 €	35 000,00 € FNADT CIMA	36 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
5b	Commune de Briançon	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – reproduction des plans reliefs - phase 1	215 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 000,00 €	46 635,00 €	112 565,00 €
5d	Communauté de communes du Briançonnais	Mise en valeur du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO – e-pays d'art et d'histoire	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 € FNADT CPER	120 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
6	Commune de Briançon	Musée 159ème RIA - locaux et scénographie	500 000,00 €	0,00 €	160 000,00 € FRED	0,00 €	150 000,00 €	90 000,00 €	100 000,00 €
7a	Commune de Briançon	Centre de Congrès : - Etude de faisabilité	65 000,00 €	0,00 €	52 000,00 € FRED	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €
8a	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) - acquisition	3 553 511,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	560 700,00 €	1 181 113,00 €	1 811 698,00 €
8b	Commune de Briançon	Développement de la capacité de stationnement (parking souterrain) - aménagement	250 000,00 €	0,00 €	134 750,00 € FNADT	0,00 €	65 250,00 €	0,00 €	50 000,00 €
8c	commune de Briançon	Etude de développement local	300 000,00 €	150 000,00 € FEDER	90 000,00 € FNADT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
8d	Commune de Briançon	Amélioration de l'offre de stationnement pour un meilleur usage des transports collectifs	640 000,00 €	0,00 €	325 250,00 € FNADT	0,00 €	107 000,00 €	80 000,00 €	128 000,00 €
8e	Commune de Briançon	Aménagement de réappropriation touristique du secteur du Champ de Mars	410 490,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 000,00 €	152 000,00 €	83 490,00 €

**OPERATIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT DE LA
CAPACITE DE LOGEMENTS SOCIAUX**

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
9	Commune de Briançon	Opération préparatoire à habitat collectif primo accession -- viabilisation	150 000,00 €	0,00 €	110 000,00 € FNADT	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €

OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

	Maître d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage
10	Commune de Briançon	Gestion des accès des circulations internes – caserne Berwick	500 000,00 €	0,00 €	270 277,00 € FRED	0,00 €	89 723,00 €	40 000,00 €	100 000,00 €
		TOTAL Briançon	11 128 417,00 €	1 160 165,00 €	2 000 000,00 €	900 720,00 €	1 863 673,00 €	1 833 748,00 €	3 370 361,00 €

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
11	Commune de Briançon	Dépollution du Fort des Têtes	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 € Ministère de la Défense	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12	Commune de Névache	Cabane pastorale	200 000,00 €	54 000,00 € FEADER	0,00 €	0,00 €	53 000,00 €	53 000,00 €	40 000,00 €
13	Commune de Névache	Refuge non gardé dans le Fort Olive	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	48 000,00 € CIMA	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
	Commune de Névache	Refuge gardé dans le Fort Olive - études	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 € CIMA	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
		Total Fort Olive	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	64 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
		TOTAL Névache	360 000,00 €	54 000,00 €	0,00 €	64 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	72 000,00 €

	Maitre d'Ouvrage	Projet	Coût	U.E	Etat CRSD	Etat Autre	Conseil Régional	Conseil Général	Maitre d'ouvrage
14	Commune d'Aiguilles	Structure d'hébergement	660 000,00 €	132 000,00 € FEDER POIA	0,00 €	132 000,00 € CIMA	132 000,00 €	132 000,00 €	132 000,00 €
		TOTAL Aiguilles	660 000,00 €	132 000,00 €	0,00 €	132 000,00 €	132 000,00 €	132 000,00 €	132 000,00 €
		TOTAL GENERAL	12 148 417,00 €	1 346 165,00 €	2 000 000,00 €	1 096 720,00 €	2 080 673,00 €	2 050 748,00 €	3 574 361,00 €
		TOTAL GENERAL AVEC DEPOLLUTION	13 148 417,00 €	1 346 165,00 €	3 000 000,00 €	1 096 720,00 €	2 080 673,00 €	2 050 748,00 €	3 574 361,00 €